



## EcoBrief

### France : les défaillances se stabilisent à un niveau élevé au 1<sup>er</sup> trimestre 2024

**Au 1<sup>er</sup> trimestre 2024, les défaillances d'entreprises ont atteint près de 15 000 unités. C'est à peine moins qu'au 4<sup>e</sup> trimestre 2023 qui avait été marqué par une nette remontée. Si la construction et le commerce cumulent le plus de difficultés avec une hausse notable d'entreprises touchées, dans ces secteurs les défaillances restent en deçà des plus hauts historiques. *A contrario*, des records ont été battus dans les services aux entreprises ou dans les services de transport et d'entreposage.**

Le nombre de défaillances a constamment approché ou dépassé les 5 000 entreprises par mois depuis septembre 2023 selon les données de la Banque de France, un seuil qui n'avait plus été franchi depuis mars 2016. Une telle persistance induit des cumuls conséquents : près de 15 000 défaillances au 1<sup>er</sup> trimestre 2024 (chiffre préliminaire qui sera probablement réhaussé), après environ 15 500 au 4<sup>e</sup> trimestre 2023 ; en cumul sur 12 mois, les défaillances atteignent ainsi 58 287 unités.

La construction et le commerce sont les secteurs qui enregistrent le plus de défaillances. En analysant les données entre septembre 2023 (moment où le seuil des 5 000 unités par mois est atteint) et février 2024 (la donnée de mars étant préliminaire, elle reste incomplète), les défaillances dans ces deux secteurs dépassent respectivement de 33% et 26% les chiffres de la période équivalente avant-Covid, un résultat logique car la conjoncture actuelle est plus difficile pour ces deux secteurs qu'alors.

Le graphique<sup>1</sup> ci-dessous représente ce cumul sur six mois (de septembre 2023 à février 2024) et sur la période équivalente avant-Covid en proportion des plus hauts historiques : le chiffre le plus récent reste inférieur au pic à hauteur de 23% pour la construction (pic en 2009) et de 19% pour le commerce (pic en 1997). Cela s'explique par l'existence de coussins de sécurité mieux abondés que par le passé, notamment en matière de trésorerie (cela ressort notamment de l'enquête de conjoncture de l'Insee dans ces secteurs). *A contrario*, plusieurs secteurs ont enregistré un pic historique de défaillances sur les six derniers mois – dont le transport et entreposage (transport de marchandises principalement) et les services aux entreprises – ou s'en approchent (hébergement-restauration). Ces secteurs ont en commun une nette détérioration de leur indice du climat des affaires et de la trésorerie des entreprises (selon l'enquête de conjoncture de l'Insee dans les services).

**Stéphane Colliac**

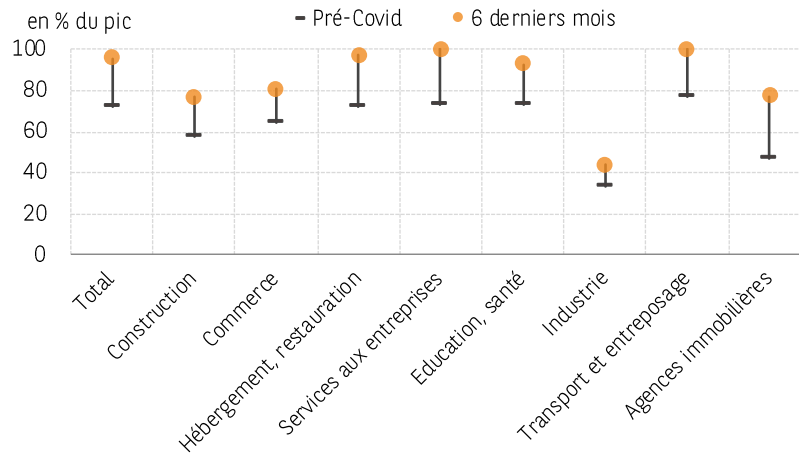
Économiste Senior, France-Allemagne

---

<sup>1</sup> Lecture du graphique : mesurées en cumul entre septembre 2023 et février 2024, les défaillances dans la construction ont atteint 74% de leur pic (2009), alors que leur cumul sur les 6 derniers mois avant-Covid (septembre 2019 à février 2020) avait représenté 58% de ce pic. Le graphique inclut les principaux secteurs (qui totalisent au moins 1000 défaillances par semestre). L'ordre dans lequel les secteurs sont représentés correspond au nombre de défaillances actuel (du plus élevé au moins élevé).



Défaillances par secteurs sur [sept-23 février-24] et sur la même période pré-Covid en proportion des plus hauts historiques



Sources : nationales, calculs BNP Paribas